



Villecresnes

**Grand Paris
Sud Est Avenir (GPSEA),**
votre intercommunalité,
au service de votre commune

édition 2025





Sommaire

GPSEA améliore votre quotidien - 5

Voirie, assainissement et eau potable - 6

Production horticole - 7

Lecture publique - 8

Piscine - 9

GPSEA répond aux préoccupations du moment - 10

Hygiène et salubrité publiques - 11

Logement et habitat - 12

Santé et offre de soins - 13

Protection du pouvoir d'achat des habitants et du budget des communes - 14

GPSEA relève les défis d'avenir - 15

Aménagement et urbanisme - 16

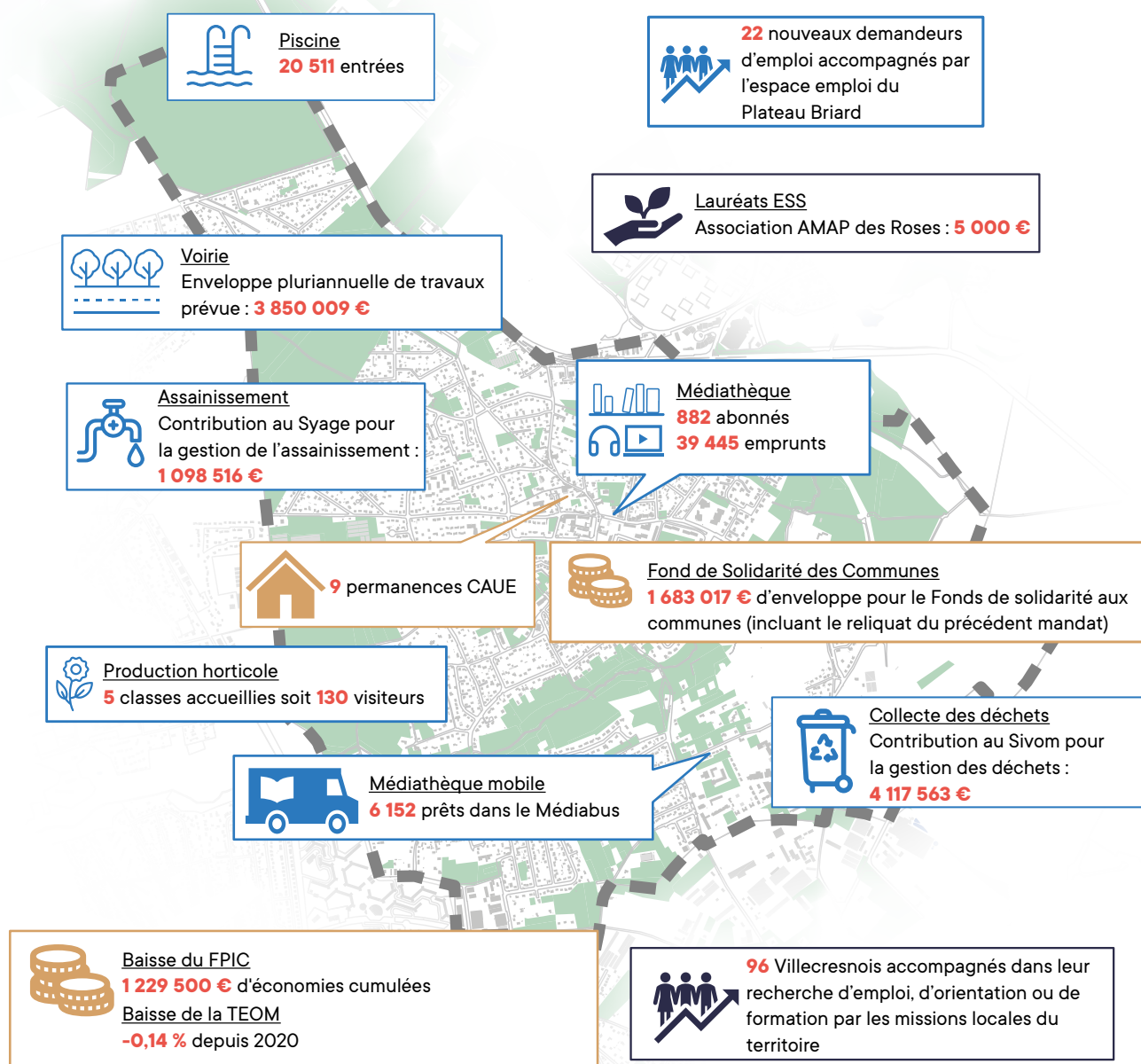
Mobilités - 17

Emploi, insertion et politique de la ville - 18

Développement économique - 19

Développement durable - 20

Synthèse des actions de GPSEA sur la commune de **Villecresnes**



GPSEA améliore votre quotidien
GPSEA réactif aux préoccupations du moment
GPSEA relève les défis d'avenir



**GPSEA améliore
votre quotidien**

Voirie, assainissement et eau potable

⇒ **1 098 516 €**
de contribution
au Syage pour
la gestion de
l'assainissement

GPSEA a la responsabilité de l'entretien de la voirie qui lui a été transférée ainsi que de tous les réseaux eaux pluviales et eaux usées.

Le Territoire a dégagé, depuis sa création, une enveloppe budgétaire de 72 millions d'euros pour sa Programmation Plurian-

nuelle d'Investissement (PPI) consacrée à la voirie. L'enveloppe des travaux de voirie pour la commune de Villecresnes est de 3 850 009 € pour les PPI 1 et 2, hors montants des accessoires de voirie à la charge des communes. Elle est à consommer d'ici fin 2028.

FOCUS

Les études de requalification de l'allée des Tilleuls ont été initiées et seront réalisées en 2026, à la suite de sa mise en sens unique.



Production horticole

Aux mois de mai et juin 2025, la Direction des Productions Végétales a accueilli 5 classes de l'école Mélanie Bonis et de l'école des Merles pour des visites et des ateliers de rempotage soit un total de 130 visiteurs.

Le centre de production a pu honorer deux demandes de prêt de plantes (25 au total) pour des manifestations locales à destination des publics seniors et artistiques.



Lecture publique

- ⇒ **39 445**
prêts de documents
à la médiathèque
de Villecresnes
- ⇒ **882**
abonnés
- ⇒ **275**
nouveaux inscrits
- ⇒ **6 152**
prêts dans le Médiabus
à Villecresnes
- ⇒ **73h30**
d'ouverture
supplémentaires
dans les médiathèques
de GPSEA depuis 2019
- ⇒ **85 %**
des usagers sont
satisfaits des horaires
d'ouverture des
médiathèques de GPSEA
(enquête 2024)

Deux points de lecture publique sont disponibles pour les Villecresnois :

- La médiathèque du centre-ville, ouverte 20h par semaine;
- Le bibliobus, qui assure chaque semaine un service de prêt itinérant devant l'école maternelle Mélanie Bonis, le vendredi de 16h à 18h30.

Diverses actions dans et hors les murs sont proposées par les médiathécaires de GPSEA :

- Des accueils de classe hebdomadaires (maternelle et élémentaire);
- La venue bimestrielle du bibliobus au collège (nouveau 2025);
- Une intervention mensuelle à l'EPHAD La Maison du Jardin des Roses;
- Une programmation artistique thématique (spectacles et ateliers);
- La possibilité de faire venir la Micro-Folie de GPSEA (Musée Numérique et/ou Fablab).

FOCUS

S'inscrivant dans une forte dynamique de développement depuis 2024, la médiathèque de Villecresnes a démarré en septembre 2025 sa première véritable saison d'action culturelle.

De septembre à décembre, dans le cadre du « Tour du monde des médiathèques du Plateau Briard », deux spectacles, deux ateliers, une « rentrée littéraire » et une exposition autour des marionnettes d'Afrique ont été proposés aux Villecresnois. Toutes les activités, répondant aux attentes de la population, ont connu une fréquentation importante. Ces animations culturelles se poursuivront tout au long de la saison 2025-2026 et au-delà.

En 2025, des travaux de réaménagement ont été réalisés au deuxième étage de la médiathèque afin d'améliorer les conditions de travail et d'optimiser les espaces administratifs du bâtiment.



Piscine



20 511

511 entrées en 2025,
dont 1375 scolaires,
1 collège, 6 associations

2025 a été marquée par la montée en charge du nouvel équipement aquatique de Villecresnes, notamment grâce à l'accueil des publics scolaires en septembre et octobre 2025.

FOCUS

Le déploiement du dispositif « savoir-nager », conduit en partenariat avec l'IFAC, a constitué un axe fort de cette programmation. Cette initiative a par ailleurs été valorisée à l'occasion de la visite de la Ministre déléguée.

L'année 2026 devra permettre de consolider et de pérenniser l'ensemble des actions engagées, avec une attention particulière portée au volet scolaire, notamment sur les périodes de mai, juin, septembre et octobre 2026.





GPSEA répond aux préoccupations du moment

Hygiène et salubrité publiques

Sur les 427 dossiers traités en 2025 par le service hygiène publique dans les 9 communes où il intervient, 10 concernaient Villecresnes dont :

- ⇒ **6** concernant des commerces alimentaires
- ⇒ **3** dans le secteur de l'habitat :
1 dans le parc social et 2 dans le parc privé
- ⇒ **1** concernant les nuisibles

Service à la carte de GPSEA, le service hygiène publique intervient sur la commune de Villecresnes pour faciliter l'exercice des pouvoirs de police du maire en matière de salubrité publique. Ses missions sont multiples et concernent la salubrité de l'habitat,

la lutte contre le saturnisme infantile, l'hygiène alimentaire, l'état sanitaire des hôtels meublés, la prévention contre l'intoxication au monoxyde de carbone et la lutte antivectoriale (vecteurs d'agents pathogènes à l'homme comme les moustiques, les rats...).



Logement et habitat

⇒ **2 486 000 €**
couverts par une
garantie d'emprunt pour
la construction de
15 logements sociaux
générant des droits
de réservation de
3 logements dont
la gestion est déléguée
à la Ville

⇒ **1**
copropriété ciblée
(8 logements) pour
bénéficier d'un accom-
pagnement dans le
cadre du dispositif de
Veille et Observation des
Copropriétés (VOC)

⇒ **258**
rendez-vous personnalisés
et 12 accompagnements
poussés en 2025 par le
Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme et de
l'Environnement (CAUE)
94 pour la rénovation éner-
gétique, l'adaptation ou la
décence des logements

⇒ **4 %**
des conseils et accom-
pagnements assurés par
le CAUE 94 dans le cadre
du service public de
rénovation de l'habitat
(SPRH) ont bénéficié aux
habitants de Villecresnes

Dans l'attente du vote à la Métropole du Grand Paris du Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement (PMHH) qui pourrait changer l'organisation des compétences, GPSEA développe une politique ambitieuse en matière de logement et d'habitat : financement de la construction de logements sociaux, participation au Fonds de Solidarité Habitat, accompagnement à la réhabilitation énergétique, lutte contre l'habitat dégradé, gestion d'une aire d'accueil des gens du voyage, conduite d'opérations d'aménagement à vocation d'habitat...

L'année a également été marquée par le déploiement de dispositifs d'intervention en matière de lutte contre l'habitat indigne, notamment une mission de Veille et Observation des Copropriétés (VOC) visant à identifier des copropriétés fragiles pouvant bénéficier d'un accompagnement en termes de gestion ou de travaux. A Villecresnes, une copropriété représentant 8 logements est ainsi ciblée.

En 2025, ce dispositif a permis la création d'un observatoire des copropriétés à disposition des communes dans l'objectif d'une pérennisation par GPSEA pour prévenir la dégradation des copropriétés fragiles.

GPSEA a également engagé un partenariat avec la SIFAE, filiale de l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF) et d'Action Logement, permettant de mettre à disposition des communes volontaires un outil d'accompagnement des mutations du tissu pavillonnaire, prévenir leur dégradation et lutter contre l'habitat indigne.

Dans le cadre de la veille immobilière de ce dispositif, 11 logements ont fait l'objet d'une visite en 2025 dont l'un a fait l'objet d'une offre d'acquisition pour la réalisation de 2 logements en acquisition-amélioration. En 2026, il s'agira de développer le portage d'opérations de recyclage de pavillons identifiés et de coordonner cette démarche avec les acteurs publics et partenaires de l'immobilier mobilisés autour des phénomènes d'habitat indigne et de division pavillonnaire.

Enfin, depuis le 1^{er} janvier 2025, GPSEA met en œuvre le service public de la rénovation de l'habitat (SPRH), en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et la Métropole du Grand Paris, afin d'accompagner les ménages dans leurs projets de rénovation énergétique et d'adaptation du logement au handicap et à la perte d'autonomie, tout en contribuant à la lutte contre l'indignité des logements.

FOCUS

L'année 2025 a été marquée par la reconduction d'un second appel à projet de soutien financier à la rénovation énergétique du parc social et du privé en copropriété. Le dispositif de Visites Energie a également été reconduit (2025-2027).

Santé et offre de soins

⇒ **3,6 M €**
pour le soutien à la
construction de cabinets
médicaux sur le territoire

⇒ **55**
cabinets créés
et partagés par
environ 70 médecins
et paramédicaux au sein
des 6 maisons médicales
portées ou soutenues
par GPSEA depuis 2023

⇒ **500 000 €**
de soutien aux hôpitaux
publics du Val-de-Marne
depuis 2020 pour l'achat
de matériel de pointe

⇒ **100 000 €**
pour financer la chambre
de simulation SIMUSE-
NIOR qui va permettre
de former tous les per-
sonnels de santé et les
assistants de vie des
personnes en perte
d'autonomie

Dans le cadre de sa compétence en matière de Politique de la ville, GPSEA a choisi d'œuvrer pour l'accès aux soins, en particulier dans les secteurs les plus carencés et au bénéfice des publics les plus fragiles. Outre le financement d'associations intervenant auprès de ces publics (accès à une couverture santé, consultations médico-sociales, prévention des addictions et

des IST...), le Territoire cherche à renforcer l'accès à des structures de soins de premier recours pour l'ensemble des habitants : soutien aux SAMI, accompagnement et financement des projets de maisons médicales, partenariats avec les acteurs institutionnels (ARS, Conseil de l'Ordre, hôpitaux publics, faculté de santé...).

FOCUS

GPSEA travaille au recrutement direct de médecins, ce qui constituerait une réponse supplémentaire à la carence de l'offre de soins.



Protection du pouvoir d'achat des habitants et du budget des communes

- ⇒ **1 229 500 €**
d'économies cumulées sur le FPIC entre 2015 et 2025
- ⇒ **-0,14**
point sur la TEOM depuis 2020
- ⇒ **1 683 017,80 €**
d'enveloppe pour le Fonds de solidarité aux communes (avec le reliquat du précédent mandat).
- ⇒ **174 808 €**
d'acquisitions d'équipement et de matériel mis à disposition de la commune par GPSEA, notamment pour un nouveau groupe scolaire
- ⇒ **2**
véhicules commandés par GPSEA et mis à disposition de la commune pour un montant total de **51 556 €**
- ⇒ **6 000 €**
de subvention à une association culturelle villecresnoise

Dans un contexte budgétaire particulièrement contraint, GPSEA poursuit sa mobilisation en faveur du pouvoir d'achat des communes et des habitants.

Grâce à la création de GPSEA, le montant de la contribution au Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) réglée par les communes a été sensiblement réduit.

Pour favoriser les activités qui participent à l'épanouissement de ses habitants, GPSEA a instauré la gratuité des prêts en médiathèque. Les tarifs des conservatoires et des piscines ont été gelés malgré l'inflation qui pèse sur le coût de fonctionnement de ces équipements.

Depuis sa création, GPSEA a déployé une politique d'achat ambitieuse afin d'améliorer la performance de la commande publique territoriale. Les bénéfices de cette stratégie sont partagés avec les communes membres à travers notamment

le développement des achats groupés. Cette démarche permet une mutualisation des besoins à l'échelle du Territoire, le partage des capacités d'ingénierie en matière de commande publique de GPSEA et une massification des volumes source d'économies d'échelle. Les gains achats qu'elle produit sont ainsi directement traduits dans le budget des communes membres. Depuis 2016, la politique d'achat offensive du Territoire a permis de générer 7 millions d'euros TTC de gains financiers, partagés avec les communes.

Par ailleurs, dès 2016, à l'initiative du Président Laurent Cathala, GPSEA a mis en place un soutien financier pour aider les 8 communes de taille modeste dans le domaine des investissements de proximité. Une enveloppe de 16,5 millions d'euros est consacrée à ce dispositif baptisé « Fonds de solidarité aux communes (FSC) ».

Enfin, GPSEA soutient les associations villecresnoises.

FOCUS

En 2025, la commune de Villecresnes a participé au titre de la convention de groupement de commandes aux achats groupés en matière de fournitures de bureau.





GPSEA relève les défis d'avenir

Aménagement et urbanisme

⇒ **1**
étude urbaine en cours
pour la requalification du
centre-bourg

⇒ **9**
permanences
architecturales CAUE
organisées en 2025

En 2025, sur le territoire de Villecresnes, GPSEA exerce sa compétence aménagement sur une étude urbaine relative à la requalification du « centre-bourg ». Cette étude s'est poursuivie et un scénario d'aménagement préférentiel, validé par la commune, a été défini. Les réflexions se poursuivront courant 2026.

En matière d'urbanisme, l'année 2025 a été marquée par l'aboutissement de la procédure d'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de GPSEA, initiée en 2021, et à laquelle la commune a été étroitement associée. Après la tenue de l'enquête publique au premier semestre, le PLUi a été approuvé au conseil de territoire du 8 octobre 2025 et est applicable depuis le 21 octobre 2025.



Mobilités

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan local de mobilité et du plan vélo de GPSEA, des échanges se sont organisés avec la commune en 2025, afin de dresser un état des lieux exhaustif et global à l'échelle du territoire, des stratégies, projets et travaux en cours en faveur des cycles et de la construction d'un système vélo qualitatif (aménagements cyclables réalisés, déploiement du stationnement vélo, actions de communication, formation et sensibilisation autour de la pratique cyclable...).

En outre, une étude a été initiée fin 2025 sur le stationnement destiné aux cycles. Elle permettra d'actualiser l'état des lieux du stationnement vélo (réalisé en 2018, dans le cadre du plan vélo) pour proposer une priorisation et des modalités de déploiement à l'échelle du territoire.

S'agissant de l'offre de transport bus sur le Territoire, un groupe de travail transport, constitué de l'ensemble des villes membres dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle DSP 21 entrée en vigueur en 2023, a permis de dégager des axes de travail à discuter avec Île-de-France Mobilités (IDFM). Ceux-ci visent une amélioration qualitative de l'offre de transport ainsi qu'un rééquilibrage à l'échelle du Territoire. En juillet 2025, le premier comité de suivi a ainsi permis de prioriser les études de renfort et de développement de l'offre bus à lancer sur le Territoire.

FOCUS

S'agissant de l'offre en transports en commun, une étude globale sur les besoins en transports collectifs à l'échelle du Plateau Briard a été initiée par Île-de-France Mobilités à l'automne. Ses conclusions sont attendues début 2026.



Emploi, insertion et politique de la ville

⇒ **22**
demandeurs d'emploi vil-
lecreinois accompagnés
par l'espace emploi du
Plateau Briard en 2025

⇒ **96**
(dont 52 primo accueil)
jeunes Villecreinois
accompagnés dans leur
recherche d'emploi,
d'orientation ou de
formation par les
4 missions locales
soutenues par GPSEA

⇒ **13**
manifestations
« emploi » organisées
sur le territoire

Compétence transférée au Territoire dès sa création, la politique de la ville vise à réduire les inégalités entre les quartiers et à favoriser l'égalité des chances entre les habitants.

Dans ce cadre, GPSEA assure notamment l'animation du contrat « Engagements Quartiers 2030 » qui concerne 7 communes du territoire et coordonne la mise en œuvre de 5 projets de renouvellement urbain.

GPSEA agit également sur l'ensemble du territoire pour favoriser l'accès à l'emploi des publics qui en sont le plus éloignés. Cette intervention passe en particulier par :

- Le financement et la coordination des acteurs de l'insertion professionnelle locaux (4 missions locales, École de la deuxième chance, Plan local pour l'insertion et l'emploi, structures d'insertion par l'activité économique) ;

- L'organisation, la co-organisation avec les communes ou la participation à différentes manifestations emploi (13 en 2025) ;
- Le recours aux clauses d'insertion dans les marchés publics (marchés de GPSEA, chantiers du Grand Paris Express, opérations de renouvellement urbain...), permettant de réserver des heures de travail à des personnes éloignées de l'emploi ;
- L'animation de démarches de repérage, remobilisation et orientation des demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires de la politique de la ville grâce à une équipe de médiateurs emploi chargée d'aller à la rencontre de ces publics.

Le Territoire mène enfin un Plan Jeunes permettant à 300 jeunes par an de vivre, sous des formes diverses (saisonniers, vacataires, stagiaires, etc), une expérience professionnelle avec GPSEA.

FOCUS

GPSEA anime un espace emploi sur le Plateau Briard. Il est spécifiquement dédié aux habitants du Plateau Briard et a suivi une vingtaine de demandeurs d'emploi villecreinois en 2025, en complément des 96 jeunes villecreinois suivis par l'une des missions locales du territoire.



Développement économique

⇒ **284**
nouveaux établissements
pour 169 fermetures,
essentiellement des
entreprises individuelles

⇒ **605**
entreprises rencontrées
et soutenues en 2025
sur le Territoire

⇒ **38**
entreprises villecresnoises
soutenues par GPSEA

Le soutien aux entreprises du territoire s'est manifesté par :

- Des accompagnements sur des besoins immobiliers, de financement, de recrutement et de soutien face aux difficultés financières;
- Des événements économiques territoriaux dont le Business dating au château de Santeny et Top 10, réunissant de 100 à 200 entreprises et favorisant le développement d'échanges commerciaux;
- Des dispositifs d'aides au développement proposés par GPSEA et ses partenaires : webinaire sur le plan annuel d'achat de GPSEA, ateliers thématiques sur les filières agroalimentaire et santé, sur le financement et sur la démarche d'Ecologie Industrielle Territoriale au sein de zones d'activités, accompagnement à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), Prix Création Avenir pour soutenir des sociétés en création.

Les relations avec les clubs d'entreprises, dont Entreprendre en Plateau Briard, ont été poursuivies en 2025. Le club a bénéficié tout au long de l'année d'un appui opérationnel du Territoire permettant d'améliorer leur communication et de renforcer leur offre de soutien et d'animation.

Depuis sa création, GPSEA soutient le développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), une façon d'entreprendre autrement, à travers notamment :

- Un appel à projets annuel doté de 60 000 € (7 projets soutenus en 2025);
- Un dispositif d'accompagnement des porteurs de projets locaux souhaitant lancer leur activité (14 porteurs accompagnés en 2025, dont un Villecresnois).

FOCUS

Une entreprise villecresnoise a été sélectionnée pour entrer à la Dynamo, l'incubateur de GPSEA. A ce titre elle bénéficie de locaux à un tarif adapté et d'un accompagnement renforcé sur son projet de création d'entreprise.



Développement durable

⇒ **20**

actions du Plan
Climat-Air-Energie
Territorial (PCAET)
achevées

⇒ **15**

actions réalisées à plus
de 80 %

⇒ **95,1M €**

du budget de GPSEA
investis pour la transition
écologique

⇒ **-39 %**

des émissions de Gaz
à Effet de Serre entre
2005 et 2022 (source
Airparif), rappel de
l'objectif: -50 % en 2030
par rapport à 2005

⇒ **-22 %**

des consommations
d'énergies finales entre
2005 et 2022 (données
corrigées du climat,
source Airparif), rappel
de l'objectif: -30 % en
2030 par rapport à 2005

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), document fondateur de l'action de GPSEA pour lutter contre le réchauffement climatique, se déploie selon une logique thématique. Constitué de 50 actions, basées sur les compétences exercées par GPSEA, il connaît un avancement global de 82 % en 2025. L'évaluation réglementaire à mi-parcours a été réalisée en 2023 et montrait un avancement conforme

à l'avancement théorique. Un bilan des actions a été réalisé dans le Rapport Développement Durable 2025 et une évaluation finale complètera les analyses. La révision du PCAET a été lancée par délibération du Conseil de Territoire le 17 décembre 2025. Elle se déroulera au cours de l'année 2026 pour aboutir à une adoption définitive courant 2027.

FOCUS

GPSEA a finalisé son Projet Alimentaire Territorial (PAT), adopté en 2022. Le plan d'action se structure autour de 8 axes et de 22 actions. Il a pour objectif de développer l'agriculture, d'améliorer la qualité de l'alimentation et de rapprocher les acteurs de la chaîne alimentaire. La mise en œuvre du PAT se poursuit progressivement, en lien avec les compétences de GPSEA, la restauration collective, le développement économique et l'aménagement, et en coordination avec de nombreux acteurs, dont la Métropole du Grand Paris et le Département du Val-de-Marne, en particulier autour des enjeux de foncier agricole. GPSEA bénéficie en 2025, via la Banque des territoires, d'un dispositif « Friches+ » dédié aux friches agricoles pour identifier les friches existantes et poser les premiers éléments en vue d'une stratégie partagée sur le sujet. Dans le cadre de l'Appel à projets ESS, 10 000€ sont dédiés chaque année au soutien des initiatives liées aux enjeux du PAT. Enfin, des perspectives d'animation et de sensibilisation à l'alimentation durable s'ouvriront à la Maison de la Nature et de l'Environnement, en lien avec le sentier d'interprétation agricole en travaux.





Tout savoir sur
Grand Paris Sud Est Avenir
sudestavenir.fr

